



La Page de Barzun

Le bulletin d'informations de votre commune

JUILLET 2021

LE MOT DU MAIRE

Barzunaises, Barzunais,

Voici un an que l'équipe municipale est en place et c'est l'occasion de faire un premier bilan des actions engagées.

Concernant nos dossiers prioritaires que sont l'école et la sécurité, des avancées significatives ont été réalisées :

L'école : nos effectifs pour la rentrée de septembre 2021 seront de 57 élèves. Nous avons demandé et obtenu l'ouverture d'une classe supplémentaire. Des travaux vont donc être engagés afin de réhabiliter l'ancienne école pour y faire la cantine. Mais ce dossier a pris du retard : la nouvelle cantine sera opérationnelle en janvier 2022 et la nouvelle classe, qui sera aménagée dans la cantine actuelle, sera aussi ouverte en janvier 2022. En attendant, la 3^{ème} classe sera installée durant 4 mois dans des locaux modulables posés sur le parking entre l'école actuelle et la salle polyvalente.

Du côté des appels d'offres, la désignation des entreprises est faite et le financement, qui comprend un prêt, des subventions et des fonds propres, est aussi finalisé.

Sécurité : Les travaux de sécurisation sont aussi lancés : le carrefour du Cami Bielh, prévu sous le mandat précédent, est réalisé. La prochaine étape portera sur la rue Corps Franc Pommiès centre bourg.

D'autres dossiers sont en cours d'étude à la CCNEB, notamment la réhabilitation de l'ancienne décharge du Poublan, où les appels d'offres sont terminés. Les travaux devraient être réalisés fin 2021.

Le dossier enfouissement réseaux est aussi bien avancé ; vous lirez le détail sur les pages suivantes. La fibre suit son cours, **les délais devraient être tenus.**

Nous avons organisé les élections Régionales et Départementales qui se sont déroulées les 20 et 27 juin derniers. Pour des raisons sanitaires, nous avons été contraints de délocaliser le bureau de vote à la salle polyvalente, la Préfecture nous ayant validé ce choix. Au-delà de l'abstention qui a marqué ces scrutins, il est intéressant de noter que la prime a été donnée aux sortants.

Si l'impact de la Région est difficilement palpable sur le quotidien de notre commune, il en est tout autre pour les élus Départementaux. En effet, une commune comme Barzun travaille en collaboration étroite avec les différents services du Département et nos élus sont les bons relais. Le Département nous a assistés lors de la constitution du dossier de subvention de notre projet école. Nous avons profité de leur service ingénierie pour présenter un projet complètement abouti, qui nous vaut le maximum de l'aide financière possible. De plus, la sécurisation de la voirie fait aussi partie de leurs prérogatives, en priorité sur les voies départementales, mais ils peuvent aussi nous faire partager leur expertise pour la partie communale.

Au nom du Conseil Municipal je vous souhaite un bel été, profitez bien de ces moments de liberté retrouvés, en espérant que la rentrée sera dans cette continuité.

Prenez bien soin de vous et à bientôt.

Bien sincèrement

Le Maire

René MILLET

SOMMAIRE

Pages 2, 3, 4 : Informations municipales

Page 4 : Procédures administratives

Pages 5, 6 : Taxes et Budget

Pages 7, 8, 9 : Informations barzunaises

Page 9 : Intercommunalité

Page 10 : Informations diverses

Page 11 : La parole aux associations

Page 12 : Calendrier collecte déchets

INFORMATIONS MUNICIPALES

Plan Local de Randonnées

Le tracé d'un chemin piétonnier reliant les villages de Livron, Barzun, Pontacq et Lamarque est à l'étude par la CCNEB.

Bilan Relais 64

2,6 tonnes ont été récupérées sur Barzun en 2020, un chiffre inférieur à l'an passé puisque le relais a été fermé durant le confinement.

Bilan SATEG : bornes à incendie

Le SDIS a demandé un état des lieux des 9 bornes à incendie du village : 3 n'ont pas un débit optimal, mais sans en altérer le bon fonctionnement. Il faut aussi revoir le nombre de bornes afin qu'elles soient à proximité des maisons (200m par la route). Une réunion va avoir lieu avec la SATEG.

Conseil en énergie

Le SDEPA offre un service afin de conseiller les communes et de procéder à des études énergétiques (isolation, chauffage, humidité) pour les bâtiments communaux et éclairages publics. Une convention va être passée et le coût est de 0,25€ par habitant soit entre 150€ et 180€ pour Barzun.

Location logements communaux

Les locataires du logement attenant à l'ancienne école ont donné leur préavis pour le 17 juin. Après leur départ, une demande conseil énergie pourra être faite afin d'améliorer l'isolation de cette habitation.

Le bail des locataires du logement attenant à l'école ne sera pas renouvelé en raison du retard que vont prendre les travaux de la cantine et de la nouvelle classe. Les locaux seront certainement très utiles.

Service fourrière animale

Les communes ont l'obligation de détenir une fourrière ou un lieu dédié pour les animaux errants. Le nouveau refuge SPA d'Ibos propose une convention afin de récupérer ces animaux, moyennant 0,70€ par habitant, soit environ 400€ pour Barzun. Une convention a donc été signée.

Vente épareuse

L'épareuse de la commune, peu utilisée et prenant beaucoup de place dans le local technique, a été vendue 5000€. Elle avait été achetée à moitié avec Livron, à qui il convient de rembourser la moitié, soit 2500€.

Lotissement des Sansonnets : intégration en voirie communale

Le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable à :

- l'incorporation et le classement en voie communale de la voie de desserte du lotissement qui fait 400m de long et 6m de large en moyenne ;
- l'incorporation dans le domaine public communal des espaces verts du lotissement qui resteront entretenus par les riverains ;
- l'acquisition pour l'euro symbolique du terrain assiette de ces équipements appartenant à l'Association Syndicale Libre « Les Sansonnets » et cadastrés ZB298 et ZB168.

Dès signature de l'acte, l'association sera dissoute. Le fond de trésorerie pourra être reversé à la commune car les frais inhérents à cette reprise s'élèvent au minimum à 690€.

Location matériel

Les Barzunais peuvent louer des tables et des chaises à la mairie. Le tarif des locations est de 2€ la table 120X80, 0,30€ la chaise et 3€ les tables PVC blanches qui ne sont louées qu'en cas exceptionnel, avec une caution de 100€.

Ecole : plan de relance – socle numérique

Un dossier a été déposé à l'occasion du Plan de Relance pour l'acquisition d'un socle numérique pour la 3^{ème} classe qui va s'ouvrir. Il permettra d'avoir des subventions afin d'équiper la classe avec un tableau, un vidéoprojecteur, un visualiseur et des ordinateurs. Les dépenses s'élèvent à 10104,00€ dont 5103,00€ de subventions.

PCS : Plan Communal de Sauvegarde

Ce document est en cours d'élaboration : il retrace les actes à réaliser en cas de risques (tempête, canicule, inondation...) Le Conseil remercie toutes les personnes qui ont répondu suite à la recherche de bénévoles souhaitant aider lors de ces moments-là.

Travaux :

➤ Enfouissement réseaux:

Enedis doit procéder à un renfort sur un quartier de la commune. Le SDEPA nous a proposés de profiter de cette occasion pour faire l'enfouissement des lignes sur cette portion.

Les travaux vont du carrefour Corps Franc Pommiès-rue du vieux moulin au carrefour rue du Pré du Roy pour rejoindre la rue du couchant jusqu'à l'impasse du Général Bidot.

Au total, 500 m linéaires de câbles Enedis-France Télécom seront enfouis et l'éclairage public de cette zone sera revu. L'installation de la fibre en souterrain est aussi prévue.

Le remplacement du transformateur de la rue Corps Franc Pommiès était indispensable.

Pour réaliser l'enfouissement, il était aussi nécessaire de lui trouver un nouvel emplacement.

Merci à Mme et M DOMENGINE qui ont accepté de le recevoir dans la pointe de leur terrain.

La municipalité s'est investie sur ce dossier en informant dans un 1^{er} temps les riverains concernés, puis en organisant une réunion publique avec le SDEPA. Toutes les conventions ont été signées par les riverains concernés.

Les travaux devraient être réalisés d'ici la fin de l'année.

➤ Réhabilitation ce la décharge du Poublan :

Ce site, qui a servi de décharge communale jusqu'à la fin des années 1980, est classé zone polluée : nous avons obligation de le réhabiliter.

La CCNEB est maître d'œuvre sur ce dossier, 12 sites au total ont été identifiés sur son territoire.

Les travaux consisteront à capter les eaux d'infiltration, regrouper l'ensemble des déchets et les recouvrir d'une couche de terre argileuse d'une épaisseur de 50cm environ.

Les arbres seront abattus, le terrain sera dessouché pour être ensuite végétalisé ; l'ensemble du site sera ensuite clôturé.

La surface à traiter est de 7 700m², le financement sera réparti 40% pour la municipalité, 40% pour la CCNEB, 20% pour le Département. Les appels d'offres lancés par la CCNEB sont en cours, les travaux sont prévus pour fin 2021.

➤ Projet nouvelle cantine-garderie + 3eme classe :

Le chantier de réhabilitation de l'ancienne école en cantine-garderie ainsi que celui de la transformation de la cantine actuelle en 3eme classe, est prêt à démarrer.

En effet, après validation des plans en début d'année, les appels d'offres ont pu être lancés.

Tous les lots ont trouvé preneur.

La signature définitive des marchés se fera le Mardi 13 Juillet avec les entreprises sélectionnées, avec l'élaboration d'un calendrier de travaux.

Ces derniers ne seront pas terminés à la prochaine rentrée scolaire, 3 blocs modulaires vont donc être loués et positionnés devant l'école, afin de recevoir temporairement la 3eme classe.

➤ A l'école :

Des travaux électriques ont été réalisés, pendant les vacances de Pâques, avec la mise aux normes des prises informatiques qui permettront de faciliter l'arrivée prochaine de la fibre. De plus, les portes et les fenêtres de la classe des petits ont été changées.

➤ Logement attenant à l'école :

Le tableau électrique a été mis aux normes et la porte d'entrée est commandée ; elle va être remplacée prochainement (isolation thermique).

➤ A l'église :

Les 2 portes extérieures ont été remplacées à l'identique. C'est l'entreprise Maystrou de Lys qui a effectué le chantier pour un montant de 9400€ TTC.

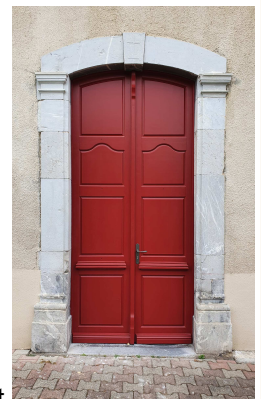
➤ Au cimetière :

La décision concernant la création d'un caveau communal et d'un ossuaire a dû être repoussée au 2^{ème} semestre 2021.

➤ Sécurisation du village :

Les travaux d'aménagement du carrefour des rues Ossau, Aussère, Cami Bieilh et Théas, sont terminés et financés à 100% par le Département. La ruine qui masquait la visibilité a été détruite.

Un nouveau projet est à l'étude au Département pour sécuriser la rue du Corps Franc Pommiès.



Cérémonie du 8 mai :

La cérémonie de commémoration du 8 mai s'est déroulée cette année avec des consignes sanitaires allégées, mais qui demandaient toutefois à limiter le nombre de participants.

Ainsi, les écoliers, le Conseil Municipal des Jeunes et quelques parents d'élèves ont pu participer. Notre porte drapeau, Jean-Paul Mieussens, était présent ainsi qu'une bonne partie du Conseil Municipal.



Congés annuels :

Le secrétariat de Mairie sera fermé du 12 au 18 juillet inclus.

En cas d'urgence, contactez le Maire ou un Adjoint ou envoyez un mail sur :

secretariat@barzun.fr .

PROCEDURES ADMINISTRATIVES

Rentrée et Inscription scolaire

Pour les enfants qui auront 3 ans avant la fin de l'année, il convient de venir les inscrire en Mairie muni de votre livret de famille et du carnet de santé.

La rentrée scolaire aura lieu le jeudi 2 septembre 2021.

Recensement militaire

Dès 16 ans, les jeunes français doivent se faire recenser. Il suffit de se présenter en Mairie avec le livret de famille des parents au plus tard le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. À la suite de ce recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, dont le permis de conduire avant l'âge de 25 ans.

Attention : La Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Demandes de Carte d'identité et de Passeport

Il vous faut faire une pré-demande de passeport et/ou de carte d'identité sur le site <http://ants.gouv.fr> mis en place par le Ministère de l'Intérieur.

Cette demande remplace le dossier papier.

Il conviendra ensuite de prendre rendez-vous dans une mairie équipée pour faire valider la demande (la plus proche est la Mairie de Soumoulou).

Transports scolaires

Pour la rentrée 2021, les inscriptions se font directement sur le site transports.nouvelle-aquitaine.fr

Contact : Région Nouvelle-Aquitaine - Site de Pau - Service Transports Routiers de Voyageurs : accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 au 0970 870 870 (appel non surtaxé) ou par mail depuis le site.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Investissement :

	Prévu :	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	193 745.68 €	71 328.23 €	61 802.53 €
Recettes	193 745.88 €	77 983.80 €	0

Fonctionnement

	Prévu :	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	439 232.00 €	269 902.88 €	0
Recettes	439 232.00 €	459 368.84 €	0

Résultat de clôture de l'exercice

Excédent d'investissement : - 55 146.96 €
 Excédent de fonctionnement : 189 465.96 €
 Résultat global : 134 319.00 €

BARZUN - TAXES VOTEES EN 2021

Taxes	Taux 2020	Taux votés 2021	Bases 2021 en €	Produits 2021 en €
Taxe Habitation	7.41%	-		
Taxe Foncier Bâti	7.09%	7.09% + 13.47%	529 300	108 824
Taxe Foncier Non Bâti	32.16%	32.16%	31 900	10 259
				119 083

FISCALITE 2021

COMMUNES DE L'EX-COMMUNAUTE DE OUSSE GABAS

COMMUNES	TAXE HABI-TATION	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI
AAST		20.44	42.21
BARZUN		20.56	32.16
ESPOEY		20.54	38.01
GER		22.97	65.65
GOMER		21.15	40.77
HOURS		20.33	36.21
LIMENDOUS		19.39	36.67
LIVRON		22.15	34.53
LOURENTIES		18.64	34.35
LUCGARIER		17.99	26.22
NOUSTY		25.19	45.41
PONSON DESSUS		22.61	34.35
PONTACQ		26.19	41.07
SOUMOULOU		21.57	37.44

BUDGET 2021

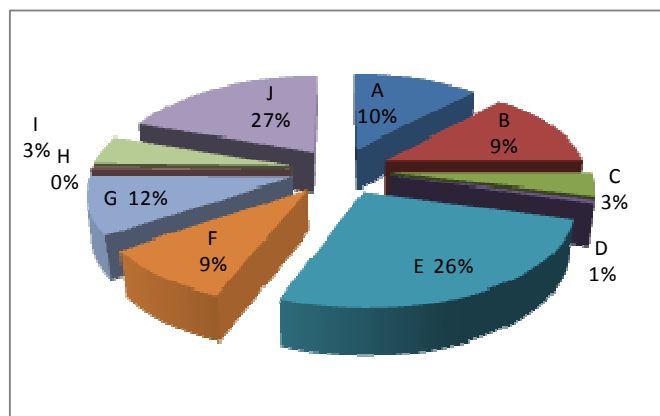
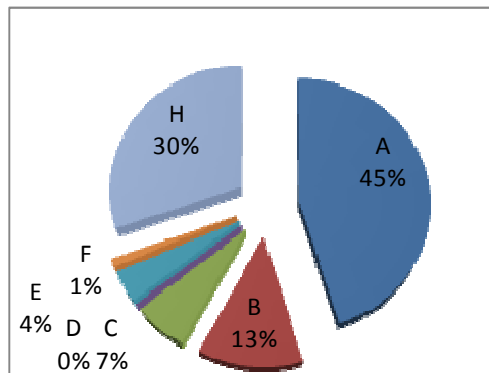
Section de Fonctionnement

Recettes

A	Taxes Foncières, Habitation, sur électricité, Reversement CC	200 292
B	Dotations, subventions, participations	55 790
C	Autres produits gestion courante : Revenus des immeubles (loyers)	28 510
D	Remboursement Assurance, dons, Cessions immo.	6
E	Autres produits, Cantine, bois	18 300
F	Recettes d'ordres – Travaux en Régie	5 000
H	Excédent 2020 reporté	134 319
Total		442 217

Dépenses

A	Eau, assainissement, électricité, combustible, carburants, entretien, petit équipement, fournitures administratives, cantine	51 760
B	Entretien : terrains, bâtiments, voirie et maintenances	58 825
C	Honoraires percepteur, prêtre, cérémonies, frais postaux et téléphone.	17 130
D	Impôts et Taxes	2 600
E	Charges de Personnel, Charges sociales,...	116 887
F	Reversement FNGIR	41 302
G	Charges de Gestion courantes : cotisations, Assainissement, CCAS, Transport scolaire, A.P.G.L, Subventions	43 730
H	Charges financières et exceptionnelles	980
I	Dépenses imprévues + Dotations	22 356
J	Virement à la section d'investissement	86 647
Total		442 217



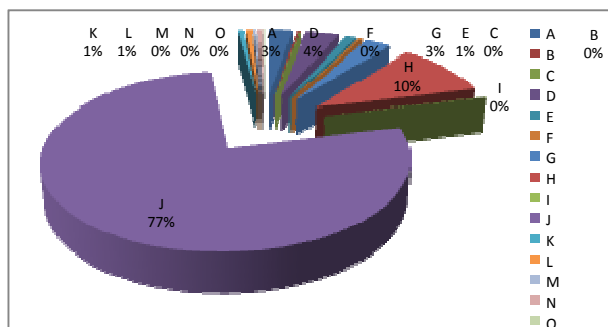
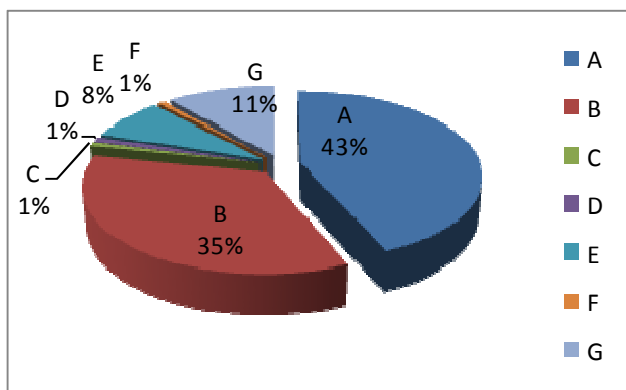
Section d'Investissement

Recettes

A	Subventions Investissements	336 877
B	Emprunts + Sdepa	270 000
C	Remboursement Fonds TVA	5 867
D	Taxe Aménagement	8 200
E	Excédent d'investissement	61 803
F	Cession + Amortissements	5 343
G	Report de la section de fonctionnement	86 647
Total		774 737

Dépenses

A	Travaux voirie	20 736
B	Cantine	1 889
C	ADAP - Aménagements Handicap	291
D	aménagement sols	27 000
E	Eglise	9 400
F	Travaux Salle Polyvalente	2 068
G	Travaux Ecole	21 190
H	Electrification	80000
I	Décorations Noël	794
J	Cantine/Classe	595 210
K	Embellissement	5 000
L	Travaux en Régie	5 000
M	Dépenses imprévues	2 344
N	Remboursements d'emprunts	2 865
O	logiciels	950
Total		774 737



LA PAGE DE L'ECOLE

Lorsqu'une conteuse arrive à l'école : de la littérature, beaucoup de poésie... Une très belle rencontre



Mardi 30 mars, petits et grands ont vécu un beau moment de fantaisie avec la venue de Thérèse qui a conté plusieurs histoires mais aussi apprécié des mises en voix de poèmes de Tardieu et Obaldia par les plus grands.

Thérèse maîtrise l'art de raconter, capte l'attention et invite à entrer dans son univers poétique. Après sa représentation, les enfants ont eu la chance d'échanger avec elle et de manipuler ses petits instruments.

Une semaine écolo... du 14 au 18 juin 2021

« Au cours de cette semaine, nous avons travaillé sur l'équilibre alimentaire.

La maman d'Aedan, qui suit une formation pour devenir diététicienne, est venue en classe pour nous parler de l'alimentation. Nous avons retenu qu'il fallait manger ni trop gras, ni trop sucré, ni trop salé. Il faut manger de tout, lentement et en quantité raisonnable.

Cinq fruits et légumes par jour et boire 1.5 litre d'eau... tout ça pour être en bonne santé.

Depuis, certains disent lire davantage les étiquettes quand ils font les courses, vérifier la quantité de sucre dans les gâteaux et manger plus de fruits au goûter.

Merci beaucoup à la maman d'Aedan ! »

Les CE2

Béatrice Larréché, Ambassadrice du tri au Service Communication du SIECTOM, est intervenue dans les deux classes pour aider les élèves à mener une enquête sur une étrange disparition : « Mais où sont passées les feuilles tombées à l'automne ? » - Une enquête menée sur le terrain puis retour en classe pour une mise en commun des découvertes



Une page se tourne pour 3 écoliers : les années « collège » vont commencer !

Voilà une année qui se termine et plus encore, les années passées à l'école communale.

C'est le moment pour nos trois CM2 de quitter leurs camarades et l'école de Barzun.

Ils racontent quelques souvenirs...

« Quand j'avais 4 ans, tout le monde voulait faire un dessin sur mon plâtre. J'ai adoré le voyage à Couloumé, on a travaillé sur le système solaire. » Lya

« Je me rappelle du voyage à Seignosse, on a pêché et il y avait plein d'activités le soir ».

« Quand je suis arrivée à l'école, toute petite, je ne parlais pas mais j'ai beaucoup progressé ! » Sarah



« Merci aux maîtresses, aux Atsems, cantinières et à tous les élèves pour ces belles années passées avec vous tous. »

Lya, Sarah et Clément

Tous les jeudis, après la classe, nos trois CM2 ont travaillé à préparer leur sortie avec panache... ils ont organisé un jeu de l'oie géant pour faire jouer leurs camarades, sollicité l'aide de parents de l'APE et offert un goûter. Défi réussi : des petits de maternelle aux plus grands, tous ont apprécié cette matinée de jeu.

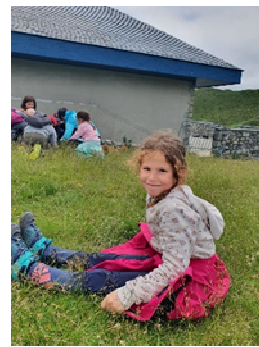
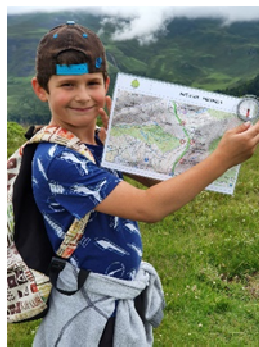


Un grand merci également au papa de Sarah : les enfants ont reçu une briquette de lait pour leur goûter.



Lundi 28 juin, les deux classes ont passé la journée à Hautacam.

Au programme, balade contée pour les petits et course d'orientation pour les plus grands avec les guides « Haute Montagne »...



Une très belle fête pour cette fin d'année

L'APEA avait annoncé une surprise pour la dernière matinée mais le secret avait été bien gardé. Mardi 6 juillet, 9h30, on vient nous chercher. Direction, la salle polyvalente... il pleut mais l'impatience est palpable... les enfants entrent dans la salle...

Spectacle de jonglage dynamisant et poétique, « boum » et structure gonflable ! UNE RÉUSSITE FESTIVE, CONVIVIALE ET MAGIQUE ! UN GRAND MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT ET VOTRE SOUTIEN !



Malgré le contexte très particulier tout au long de cette année, les enfants ont pu vivre une année riche en apprentissages et en découvertes grâce à l'investissement de tous : vous nous avez suivies dans nos projets et toujours soutenues dans nos choix. Merci !

Merci particulièrement à toutes les mamans et tous les papas qui nous ont accompagnées à la piscine, à la sortie forêt, à Hautacam!

Merci à l'APEA pour la belle surprise de Noël et cette grande fête de mardi dernier...!

Merci à Mr. le Maire et à ses conseillers pour leur soutien et leur engagement pour l'école. En septembre prochain, une troisième classe ouvrira ses portes.

Merci enfin pour ce partenariat entre l'école et les familles et la confiance mutuelle!

Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine ! Toute l'équipe de l'école de Barzun



Bibliothèque :

Les nouveautés 2021 sont arrivées. Venez choisir un roman, un documentaire, un album adulte ou enfant, pour accompagner votre été.

Nos bénévoles vous accueillent les mardis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h, et sera fermée du 15 août au 29 août.

Un masque est toujours obligatoire à partir de 7 ans.

« Lire c'est éprouver ce temps subtil de minutes à soi » - Sandra Dulier.

Photo : réunion trimestrielle de mars en extérieur pour respect des mesures sanitaires. Chantal, Nicole, Marie-Agnès, Josiane, Bouchera et Christine.

CMJ : une année scolaire riche pour le Conseil Municipal des Jeunes

- Mise en place de la collecte des cartouches d'encre vides, qui permet de les réutiliser et aussi de faire un don à l'association Enfance et Partage. Des bacs de récupération sont mis à votre disposition à la mairie, à la bibliothèque et durant la période scolaire à l'école.

- Création d'un logo du CMJ.

- Naissance du potager collectif de l'école. Le projet a été construit par les enfants, Mme Martine Monique, l'équipe enseignante et de la commission CMJ, les parents des élèves et les barzunais. Ce projet leur démontre qu'ensemble tout est possible.

Chaque barzunais peut planter, désherber, arroser et cueillir dans ce potager collectif. Une réserve d'eau, une ardoise et des craies posées sous la réserve d'eau, permettent d'inscrire la date du jour d'arrosage. Pas d'arrosage un jour de pluie et en journée.

- La semaine « écolo » qui s'est clôturée par une sortie « Nettoyons la nature » qui a permis de ramasser un bon sac entier de déchets. Je remercie les participants qui sont venus entre chaleur et orage.

Un grand merci à Lya, Sarah, Clément, Pauline et Louise pour leurs échanges constructifs.

Bel été à tous !

Tarifs CANTINE - GARDERIE :

Cantine :

Le coût du repas pris à la cantine durant l'année 2020 s'est élevé à 6,22€ pour la commune, le tarif facturé aux familles s'élevant à 3,50€.

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le tarif à **3,55€ pour les habitants de la commune**

Garderie :

Pour l'année 2020, le prix de revient de la garderie s'est élevé à 4,34€/jour/enfant pour la commune et est facturé aux familles 2,25€/jour/enfant avec un maximum de 27€/mois/enfant et 25€/mois/enfant si la famille est composée d'au moins 2 enfants.

Il convient de revoir ces tarifs sachant qu'une réorganisation sera réalisée à l'occasion de l'ouverture de la 3^{ème} classe, avec 2 adjoints d'animation de 16h15 à 17h15.

Voici les nouveaux tarifs :

1€ le matin, 2€ de 16h à 18h, 0.75€ de 18h à 18h30 avec un maximum de 30€/mois/enfant et 27€/mois/enfant si la famille est composée d'au moins 2 enfants scolarisés.

INTERCOMMUNALITE

Communauté des Communes du Nord Est Béarn (CCNEB)

Aide à la personne

Notre espérance de vie rallonge, mais nous vieillissons de manière différente et pour cela il faut mettre en place des aides pour soutenir les personnes en perte d'autonomie.

Plusieurs formes d'aides sont à notre disposition :

- Employer une aide ménagère qui peut être rémunérée avec les chèques emploi service disponibles auprès de votre banque ou de l'Urssaf.
- L'ADMR peut vous renseigner sur votre situation et vous aider dans vos différentes démarches.
- Les caisses de retraites.
- Le Conseil Départemental a mis en place un programme qui s'intitule "Bien chez soi" qui finance les travaux de rénovation de logements de plus de 15 ans pour les propriétaires modestes ou des propriétaires bailleurs conventionnés.

L'objectif est que les personnes âgées ou handicapées puissent rester le plus longtemps possible dans leur environnement familial. Des aménagements dans les logements peuvent être mis en place pour les aider dans la vie de chaque jour (Programme APA maintien de la personne à domicile, la télé-assistance...)

Administrations :

- la Mairie : 05.59.53.53.02.
- L'ADMR Soumoulou : 05.59.04.69.83.
- Le Conseil Départemental : 05.59.11.46.64.

N'hésitez pas à les contacter car ces aides peuvent soulager votre quotidien.

4^{ème} SALON DES COLLECTIONNEURS A SOUMOULOU

En 2018, Michèle et Francis DEHAINE, Barzunais depuis 1998, ont créé une association, **COLLECTIONS EN BEARN**, afin d'organiser une manifestation peu courante dans la région : un [salon de collectionneurs](#).

Il s'agit d'une exposition d'objets souvent insolites que les collectionneurs ont recherchés souvent depuis des années, dans les brocantes et vide-greniers ; mais rien n'est à vendre et c'est donc uniquement pour le plaisir des yeux et la curiosité qu'ils sont présentés. Pour les exposants,



toujours passionnés, c'est l'occasion de vivre un moment de partage avec les visiteurs, en expliquant l'origine, l'histoire, l'utilisation et l'intérêt de leur collection et en racontant souvent des anecdotes à leur sujet.

L'organisation d'une telle manifestation est compliquée et n'est possible qu'avec l'apport des mairies de Soumoulou, Livron, Ger et Barzun pour le prêt du matériel, des commerçants, sociétés et artisans locaux qui nous aident financièrement, ainsi qu'avec le soutien de Marie-Pierre Cabanne au Conseil départemental, sans oublier les bénévoles, sans qui la mise en place serait impossible.

Le concept plait puisque le salon a accueilli plus de 1 500 visiteurs les deux premières éditions et plus de 1 000 l'an dernier, dans le contexte très particulier de la Covid-19, le salon ayant eu la chance de pouvoir se dérouler, dans le respect le plus total des gestes barrières.

En septembre 2021, les 25 et 26 septembre, ce sera la 4^{ème} édition à Soumoulou, dans le hall d'Ossau, qui devrait de nouveau ravir le public. L'entrée au salon est gratuite. Une tombola permet toutes les demi-heures de remporter un lot, des jeux sont organisés pour les plus jeunes. Cette manifestation fait également la part belle à une présentation de voitures anciennes par des associations locales, qui plaira aussi à tous les publics : de quoi passer un très bon moment.

Les heures d'ouverture sont le samedi de 14h à 18h30 et le dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Nous serons heureux d'y retrouver les Barzunais.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, adhérents ou bénévoles, et peut-être collectionneurs, n'hésitez pas à nous contacter : 06 37 67 55 55 / 06 16 44 88 43 / francis.dehaine@orange.fr, nous serons ravis de vous compter parmi nous.

Michèle et Francis DEHAINE

CARAMBO :

Après de longues semaines d'attente, le trinquet a pu rouvrir ses portes le 30 Juin dernier. Quelques jours auparavant, des bénévoles avaient effectué un grand nettoyage pour permettre une reprise dans des conditions optimales.

La prochaine assemblée générale de l'association se tiendra à la fin du mois d'octobre prochain, la date exacte vous sera communiquée ultérieurement. Le planning des créneaux pour la saison prochaine s'effectuera à ce moment là. Toutes les personnes voulant pratiquer la pelote ou faire partie de l'association peuvent se faire connaître auprès du président Jean-Pierre Hourcastagné ou à un autre membre de l'association.



L'Association des Parents d'Elèves :

Merci à tous pour votre participation à la vente de sapin de Noël, des colis de canard, les galettes des rois sans oublier la traditionnelle vente de chocolat de Noël et les calendriers.

Nos petits barzunais ont pu, grâce à vous, passer une magnifique journée à la montagne avec, au programme, la découverte de la faune et de la flore, courses d'orientation, pique-nique et randonnée l'après-midi.

De plus, à l'occasion du dernier jour de classe, notamment pour les CM2 (Sarah, Lya et Clément), l'APEA a organisé une matinée surprise pour nos petits barzunais de l'école : un jongleur est venu régaler les yeux de tous avec un magnifique spectacle de jonglage et chaque classe a pu ensuite découvrir un énorme château gonflable suivi d'une boum pour chaque classe ! Chacun a improvisé des pas de danses, une réelle découverte pour les petits qui ont adoré ce moment au rythme du Paquito, de la chenille et bien d'autres. Et surtout pour chaque élève le plaisir de partager cet amusement avec leur maitresse.

Heureusement un point de collation-restauration était prévu : tant d'énergie dépensée, ça creuse !

L'APEA remercie la mairie, les maitresses, les atsems et les parents venus aider.

Nous souhaitons beaucoup de réussite à Sarah, Lya et Clément.

Profitez bien de l'été tout en prenant soin de vous. Bel été à tous !



Le Comité des Fêtes :

Aujourd'hui, pratiquement plus de restrictions : on nous annonce de nouveaux progrès vers une vie qu'on attend tous, plus conviviale et insouciant, en restant toutefois très vigilants.

Nous pouvons désormais nous projeter sur de nouvelles activités.

L'assemblée générale se tiendra début septembre (date qui reste à définir) et nous espérons que plusieurs bénévoles se joindront à nous. Le comité des fêtes est une belle aventure à connaître et à vivre !

Un grand merci à toute l'équipe du Comité des Fêtes ainsi qu'aux bénévoles grâce auxquels les manifestations « avant Covid » ont pu avoir lieu dans de très bonnes conditions.

A très bientôt



CALENDRIER 2^{ème} SEMESTRE 2021

